

Rapport Eurostat 2011

L'UE a accordé la double nationalité à 59.900 Marocains en 2009

Les Marocains arrivent en tête des naturalisés dans l'UE (59.900), suivis des Turcs (51.900) et des Indiens (31.100). Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne sont les pays qui ont naturalisé le plus d'immigrants en 2009.

Laila Zerrou
lzerrou@aujourd'hui.ma

Les Marocains arrivent en tête de liste des naturalisations en Europe. Parmi les extra-européens, ils ont été les plus nombreux à avoir été naturalisés en 2009. En effet, sur les 776.000 personnes ayant acquis la nationalité d'un État membre de l'UE en 2009, 59.900 étaient des citoyens marocains. C'est ce qui ressort du rapport Eurostat sur l'acquisition de nationalité dans l'UE publié vendredi 10 juin 2011. Après les Marocains, le rapport souligne que les Turcs (51.900), les Indiens (31.100), les Equatoriens (27.800) et les Albanais (26.700) ont acquis le plus grand nombre de nationalités dans l'UE. Le document précise que les Marocains arrivent également en tête en France. Le rapport indique à ce sujet qu'en France les plus grands groupes ayant acquis la nationalité ont été les Marocains (19% du total des octrois de nationalité) suivis par les Algériens (15%). La Belgique leur a réservé 24,2% des naturalisations en 2009 et 18,5% aux Pays-Bas. Les Marocains emportent 15,3% des octrois

de nationalité italienne, juste après les Albanais (16%). En Espagne, le Maroc avec 8,4% du total des octrois des nationalités est devancé par deux pays, à savoir l'Equateur et la Colombie.

Le rapport Eurostat précise que les nouveaux citoyens de l'UE étaient principalement originaires d'Afrique (29% du nombre total de nationalités acquises), d'Asie (24%), de pays européens hors UE 27 (22%), d'Amérique du Nord et du Sud (15%) et d'Océanie (1%). Quant aux pays ayant octroyé le plus de nationalité, il y a lieu de relever le Royaume-Uni (204.000 personnes) suivis de la France (136.000 personnes) et l'Allemagne (96.000). Ces pays représentent, à eux trois, plus de la moitié des nationalités octroyées par les États membres de l'UE. Il convient de noter que l'UE 27 a enregistré en 2009 une

Les nouveaux citoyens de l'UE étaient principalement originaires d'Afrique.



Les États membres de l'UE ont octroyé la nationalité à 776.000 personnes en 2009.

hausse des naturalisations par rapport à 2008. A savoir 776 000 en 2009 contre 699.000 en 2008. Le rapport d'Eurostat qui avance ces chiffres explique que « Cette hausse, observée au niveau de l'UE, provient essentiellement du Royaume-Uni, qui pour des raisons purement administratives a accordé un nombre anormalement bas de nationalités en 2008 ». Par ailleurs, le rapport ne manque pas de souligner que le nombre d'octrois de nationalité peut être mis en relation avec le nombre de résidents étrangers, c'est-à-dire de résidents non-ressortissants d'un État membre donné. Les taux les plus élevés ont été enregistrés au Portugal (5,8 octrois de nationalité pour 100 résidents

étrangers), en Suède (5,3), en Pologne et au Royaume-Uni (4,8 chacun) et les taux les plus bas en République tchèque (0,3) ainsi qu'en Lituanie et en Slovaquie (0,5 chacun). En moyenne, il a été octroyé 2,4 nationalités pour 100 résidents étrangers dans l'UE 27.

Par rapport à la population totale de chaque État membre, les taux les plus élevés de nationalités accordées ont été constatés au Luxembourg (8,1 octrois de nationalité pour 1000 habitants), à Chypre (5,1), au Royaume-Uni (3,3) et en Suède (3,2). Huit États membres ont accordé moins d'une nationalité pour 1 000 habitants. La moyenne de l'UE 27 était de 1,6 octroi de nationalité pour 1.000 habitants. ■